

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6133

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Acquisition de deux parcelles de terrain situées 35 et 35 bis, rue Eugène Fournière et appartenant à la SNC Saint-Clément**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine envisage d'acquérir deux parcelles de terrain nu situées 35 et 35 bis, rue Eugène Fournière à Villeurbanne et appartenant à la SNC Saint-Clément, nécessaires à la réalisation du percement de la rue de la Poste sur la rue Charrin.

Ces parcelles représentant une superficie de 543 et 215 mètres carrés seraient à détacher des parcelles cadastrées sous les numéros 948 et 949 de la section F.

Cette acquisition interviendrait pour 215 mètres carrés à titre gratuit, conformément aux dispositions du permis de construire n° 692669700095 délivré le 24 octobre 1997 et le surplus, soit 543 mètres carrés au prix de 217 200 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu le permis de construire n° 692669700095 en date du 24 octobre 1997 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis.

2° - Autorise monsieur le président à signer ce document ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais liés à cette acquisition, outre les frais d'actes notariés évalués à 8 100 F, seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,